

**COMMISSION SCOLAIRE DES MONTS-ET-MARÉES**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MATANE (Secrétariat général)**

Matane, le 29 juin 2011

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Monts-et-Marées, séance dûment convoquée et tenue le mardi 28 juin 2011 à 20 h à la salle des commissaires du centre de services situé au 93 de l'avenue du Parc, entrée 3 à Amqui, sous la présidence de madame Céline Lefrançois.

Sont présents selon leur circonscription électorale respective, mesdames et messieurs les commissaires,

Maud Bernier	Ghislain Michaud
Sylvie Bernier	Maryse Desjardins
Jocelyne Saint-Gelais	Céline Lefrançois
Josée Sirois	Jean-Claude Gagné
Jean-Yves Pelletier	Christian Beaulieu
Jean-Côme Lévesque	Josée Marquis
Normand Boulianne	Réjeanne Doiron
Réjeanne Voyer	Mario Boulanger
Éric Desgagnés	

la représentante du comité de parents, madame Christine Lévesque, la directrice générale madame France Gagnon, le directeur général adjoint et directeur du Service de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et du Service aux entreprises et secrétaire général monsieur Pierre Berthelet, tous membres du conseil et formant quorum à cette séance ordinaire.

Sont aussi présents monsieur Carl Bélanger, directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Yves Synnett, directeur du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information, monsieur Sylvain St-Pierre, directeur du Service des ressources financières et du transport, madame Marie-Pierre Guénette, directrice du Service des ressources humaines.

Est absent le représentant du comité de parents, monsieur Michel Roy.

Est également absente madame Sandra Théberge, directrice adjointe du Service des ressources éducatives.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LA PRÉSIDENTE**

La séance ayant été convoquée dans les délais prescrits par la loi et les exigences du quorum étant satisfaites, la présidente du conseil déclare la séance ouverte.

C.C. 128-11 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Claude Gagné et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour décrit ci-après, en laissant le thème « Divers » ouvert :

Sont à l'ordre du jour les points suivants:

**PRÉLIMINAIRES**

	Inf.	Déc.
1. Ouverture de la séance par la présidente		
2. Adoption de l'ordre du jour		X
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2011		
3.1 Exemption de la lecture		X
3.2 Adoption		X
3.3 Suivi		
4. Correspondance		
5. Première période de questions – intervention du public		
6. Rapport de la présidente	X	
7. Rapport de la directrice générale	X	

**DÉCISION**

**8. LA DIRECTION GÉNÉRALE**

- 8.1 Protocole d'entente entre le conseil d'établissement de l'école Mgr-Ross et la municipalité de Grosses-Roches relativement aux équipements récréatifs sur la cour d'école
- 8.2 Entente de cession de terrains et de servitudes avec la Ville de Matane
- 8.3 Signature des conventions de gestion et de réussite 2011-2012
- 8.4 Règlement fixant le jour, l'heure, le lieu et la fréquence des séances ordinaires du conseil des commissaires
- 8.5 Règlement fixant le jour, l'heure, le lieu et la fréquence des séances ordinaires du comité exécutif

**9. LES SERVICES ÉDUCATIFS JEUNES**

- 9.1 Cadre d'organisation des services éducatifs – secteur jeunes 2011-2012

**10. LES SERVICES ÉDUCATIFS – ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE**

- 10.1 Calendriers scolaires pour les programmes en formation professionnelle 2011-2012

**11. LES SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT**

- 11.1 Budget des établissements 2011-2012
- 11.2 Budget 2011-2012
- 11.3 Frais d'administration de la CSMM

**12. LES SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**

- 12.1 Plan des effectifs du personnel de soutien en adaptation scolaire 2011-2012

**13. LES SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

- 13.1 Contrat en hygiène et salubrité à l'école Saint-Rosaire
- 13.2 Travaux – Mesure 50690 « Maintien des bâtiments 2010-2011 » école Victor-Côté
- 13.3 Travaux - Mesure 50710 « Résorption du déficit 2010-2011 » école Secondaire Armand-Saint-Onge
- 13.4 Contrat de services écoénergétiques

**14. LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 14.1 Actes d'établissement des établissements ayant fait l'objet d'une consultation publique

**INFORMATION****15. LA DIRECTION GÉNÉRALE**

- 15.1 Lettre d'intention de la CSMM relativement au chauffage à la biomasse à l'intention des municipalités promotrices

**16. LES SERVICES ÉDUCATIFS – JEUNES**

- 16.1 Clientèle scolaire au 22 juin 2011 (renseignements remis sur place)  
16.2 4 ans versus le CPE

**17. LES SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT**

- 17.1 Horaire du transport scolaire 2011-2012

**18. RAPPORTS DES COMITÉS**

- 18.1 Rapport du comité de vérification  
18.2 Rapport du comité de parents

19. Deuxième période de questions – intervention du public

20. Divers :

- a) Motions de félicitations

21. Fin de la séance

**C.C. 129-11 DISPENSE DE DONNER LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2011**

Attendu que chacun des membres a reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2011 dans le délai prescrit conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, il est proposé par madame la commissaire Sylvie Bernier et résolu unanimement de dispenser monsieur Pierre Berthelet, secrétaire général, de donner lecture de ce procès-verbal.

**C.C.130-11 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2011**

Il est proposé par monsieur le commissaire Éric Desgagnés et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2011 en y apportant les modifications suivantes :

- Au C.C. 116-11, ajouter le au 5<sup>e</sup> par., dernière ligne (page 68)  
enlever le mot aussi (page 68)  
au 2) dernière ligne, remplacer conseil des commissaires par conseil des maires (page 69)
- Au C.C. 120-11 remplacer il est résolu par il est proposé (1<sup>re</sup> ligne, page 70)
- À la page 71, au point retour sur la collecte des questions des commissaires dans le dossier de l'économie d'énergie, remplacer le nom Bélanger par Boulangier
- Au C.C. 97-11, page 65, ajouter par intérim

**SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Un suivi a été assuré pour les points énumérés:

- Émission des actes d'établissement 2011-2012 ;
- Signature de l'entente avec la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ;
- Confirmation aux directions d'école de leur nomination pour 2011-2012 ;
- Publicité consultation publique école St-Léandre ;
- Comité ad hoc Biomasse – 1<sup>re</sup> rencontre 30 juin avant-midi et 2<sup>e</sup> rencontre prévue le 15 août – retour au plénier en août ;
- Entente signée – travaux d'entretien sanitaire et le terrain de l'école Sainte-Ursule ;
- Entente signée – travaux d'entretien sanitaire et le terrain de l'école Secondaire Armand-Saint-Onge ;
- Entente signée – école Victor-Côté ;
- Autres ententes – signatures à venir ;
- Suite à l'interrogation soulevée en divers – école Assomption – il n'y a pas d'impact sur la réussite des élèves.

### **CORRESPONDANCE**

- Invitation au Méritas ÉPASO – le suivi sera fait en août - le suivi a été fait au CCG.
- 1<sup>re</sup> invitation aux commissaires à l'évènement « Viens vers la forêt » 22 septembre prochain au CFOR.

### **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est soulevée.

### **RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame la présidente présente le rapport des activités réalisées depuis le conseil des commissaires du 17 mai dernier.

<b>MAI/ 2011</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
18 mai	✓ Entrevue – Radio-Canada
19 mai	✓ Participation à la conférence de presse au CFP d'Amqui ✓ Participation au spectacle de l'école de Cirque de Victor-Côté
24 mai	✓ Participation à la remise de la médaille de l'ordre du mérite à madame Gagnon par la Commission scolaire des Chic-Chocs (Grande-Vallée)
26-27-28 mai	✓ Participation au congrès de la FCSQ à Montréal ✓ Participation au conseil général de la FCSQ ✓ Participation à l'assemblée générale de la FCSQ
30 mai	✓ Rencontre de travail avec madame Gagnon
31 mai	✓ Conférence téléphonique avec madame Danielle Doyer et madame Gagnon ✓ Rencontre avec monsieur Mario Côté, maire de Causapscal ✓ Signature de l'entente (bibliothèque) avec la municipalité de Val-Brillant
<b>JUIN / 2011</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
1 <sup>er</sup> juin	✓ Signature chez le notaire d'une entente pour vente de terrain

	(école Saint-Jean-de-Cherbourg)
3 juin	✓ Remise d'attestations aux finissants des Ateliers Léopold-Desrosiers
8 juin	✓ Communication avec madame Marcoux, mairesse de Sayabec ✓ Rencontre avec le maire de Saint-Léon-le-Grand
10 juin	✓ Participation à la rencontre PDG à Québec avec madame Gagnon
28 juin	✓ Rencontre de travail avec la directrice générale ✓ Plénier ✓ Conseil des commissaires

### **RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Madame la directrice générale présente le rapport des activités réalisées en mai et juin derniers.

<b>MAI/ 2011</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
18 au 20 mai	✓ Congrès ADIGECS à Bromont
25 mai	✓ Rencontre avec la protectrice de l'élève
30 mai	✓ Rencontre de travail avec la présidente
31 mai	✓ Téléphone conférence avec la députée de la Matapédia et la présidente de la CSMM ✓ Rencontre, avec la présidente, du maire de Causapsal sur le dossier de la biomasse ✓ Signature à Val-Brillant du protocole d'entente de la bibliothèque municipale-scolaire
<b>JUIN / 2011</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
1 <sup>er</sup> juin	✓ Signature au bureau du notaire Stéphane Rousseau d'un document de vente d'un terrain à Saint-Jean-de-Cherbourg
6 juin	✓ Visite de l'école Lac-au-Saumon et organisation du remplacement de la direction
7 juin	✓ Formation sur les indicateurs FGA à Gaspé
8 juin	✓ Rencontre, avec la présidente, du maire de Saint-Léon-le-Grand
10 juin	✓ PDG de la FCSQ à Québec
14 juin	✓ Rencontre avec M. Ghislain Lamarre relativement à l'organisation scolaire à l'école de Saint-Léandre ✓ Rencontre de travail avec le vice-président du conseil des commissaires
15 juin	✓ Comité consultatif de gestion
16 juin	✓ Rencontre de travail avec le directeur des Ressources matérielles et la firme Écosystem
17 juin	✓ Rencontre avec M. Antonin Michaud de la ville d'Amqui relativement au dossier de la biomasse
20 juin	✓ Signature d'une entente avec le SERM relativement aux griefs

	datant d'avant 2005 (48 griefs)
27 juin	✓ Rencontre du Comité de vérification
28 juin	✓ Rencontre de travail avec la présidente de la Commission scolaire
29 juin	✓ Rencontre avec le directeur des Ressources financières et le vérificateur externe relativement à la vérification du 31 mars 2011.
	✓

## **DÉCISION**

### **LA DIRECTION GÉNÉRALE**

#### **C.C. 131-11 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE MGR-ROSS ET LA MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES**

Il est proposé par madame la commissaire Sylvie Bernier et résolu unanimement d'autoriser le conseil d'établissement de l'école Mgr-Ross à signer le protocole d'entente avec la municipalité de Grosses-Roches pour la gestion du projet « Embellissement de la cour d'école 2009-2010 ».

#### **C.C. 132-11 ENTENTE DE CESSION DE TERRAINS ET DE SERVITUDES AVEC LA VILLE DE MATANE**

Il est proposé par madame la commissaire Maud Bernier et résolu unanimement :

a) de céder :

- I. une bande de terrain sur le lot 2 954 644 en front de l'avenue St-Rédempteur afin de régulariser l'implantation du trottoir actuel (Allan Blais : plan #6566-D Dossier R2038-302) ;
- II. une bande de terrain sur le lot 2 752 916 en front de l'avenue St-Jérôme afin de régulariser l'implantation du trottoir actuel (Jean-Marc Michaud : plan #2873-1-1 Dossier 2873 parcelles #5 et #6) ;
- III. une bande terrain sur le lot 2 752 916 afin de régulariser les aménagements faits sur la rue Otis (Jean-Marc Michaud : plan #2873-1-1- Dossier 2873 parcelle #7) ;

b) d'octroyer :

- I. une servitude d'aqueduc et d'égout sur le lot 2 954 644 afin de régulariser la présence des conduites souterraines pour permettre leur entretien et réparation (Allan Blais : plan #6565-D Dossier R2038-302) ;
- II. une servitude d'égout (Jean-Marc Michaud : plan #2873-1-1 Dossier 2873 parcelles #3 et #4) et de conduites souterraines pour l'éclairage (idem : parcelles #1 et #2) sur le lot 2 752 916 afin de régulariser la présence des conduites pour permettre leur entretien et réparation ;
- III. une servitude sur le lot 2 752 916 pour régulariser les ententes écrites intervenues entre la Ville de Matane, la Fabrique St-Jérôme de Matane et la Commission scolaire portant sur l'aménagement et

l'entretien des stationnements adjacents au centre administratif (plan manuscrit #1).

En contrepartie, la Ville de Matane accepte de déneiger l'ensemble du stationnement du centre administratif ainsi que de tondre la pelouse tant que la Commission scolaire est propriétaire de l'immeuble ;

c) de donner une quittance totale du solde de prix de vente stipulé à l'acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Matane le 29 octobre 1990 sous le numéro 135 763 (vente du Pavillon de la Cité, rue des Remparts, Matane)

et d'autoriser la présidente, madame Céline Lefrançois et la directrice générale, madame France Gagnon, à signer les documents officiels à cette fin.

C.C. 133-11 **SIGNATURE DES CONVENTIONS DE GESTION ET DE RÉUSSITE 2011-2012**

VU l'article 209.2 de la Loi sur l'instruction publique précisant qu'annuellement le directeur de chacun des établissements et la Commission scolaire conviennent, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite, des mesures pour contribuer à l'atteinte des objectifs prévus à la convention de partenariat de la Commission scolaire avec le ministère.

CONSIDÉRANT que le projet de convention de gestion et de réussite devra être soumis à la consultation du personnel de l'école avant son approbation par le conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT le nombre de conventions de gestion et de réussite et qu'elles pourront être signées à des moments différents;

Il est proposé par monsieur le commissaire Christian Beaulieu et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à signer les conventions de gestion et de réussite 2011-2012 et à en faire rapport au conseil à l'automne 2011.

C.C. 134-11 **RÈGLEMENT FIXANT LE JOUR, L'HEURE, LE LIEU ET LA FRÉQUENCE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

VU l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique mentionnant l'obligation du conseil des commissaires d'adopter un règlement pour fixer le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires.

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Claude Gagné et résolu unanimement de soumettre à la consultation, le projet «Règlement fixant le jour, le lieu et la fréquence des séances ordinaires du conseil des commissaires» tel que présenté au document DG-1011-05.

C.C. 135-11 **RÈGLEMENT FIXANT LE JOUR, L'HEURE, LE LIEU ET LA FRÉQUENCE DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF**

VU l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique mentionnant l'obligation du conseil des commissaires de former un comité exécutif.

VU l'article 182 de la LIP mentionnant que l'article 162 s'applique aussi au comité exécutif.

CONSIDÉRANT la pratique établie au cours des dernières années.

Il est proposé par madame la commissaire Josée Sirois et résolu unanimement de soumettre à la consultation, le projet «Règlement fixant le jour, le lieu et la fréquence des séances ordinaires du comité exécutif» tel que présenté au document DG-1011-06.

#### **LES SERVICES ÉDUCATIFS – JEUNES**

##### **C.C. 136-11 CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS SECTEUR JEUNES**

Il est proposé par monsieur le commissaire Éric Desgagnés et résolu unanimement d'adopter le cadre d'organisation des services éducatifs, secteur jeunes 2011-2012 tel que présenté par la direction des Services éducatifs.

#### **LES SERVICES ÉDUCATIFS – ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE**

##### **C.C. 137-11 CALENDRIERS SCOLAIRES POUR LES PROGRAMMES EN FORMATION PROFESSIONNELLE 2011-2012**

Il est proposé par madame la commissaire Maud Bernier et résolu unanimement d'adopter les calendriers scolaires de nos différents programmes de formation professionnelle pour l'année scolaire 2011-2012 :

- Mécanique automobile
- Mécanique de véhicules légers
- Secrétariat / comptabilité
- Soudage-montage
- Techniques d'usinage
- Abattage façonnage des bois
- Aménagement de la forêt
- PETF – aménagement combo Dégelis
- Protection et exploitation des territoires fauniques
- Travail sylvicole
- Mécanique industrielle de construction et d'entretien

##### **C.C. 138-11 ENTENTE AVEC LE REGROUPEMENT DES COMITÉS D'ÉDUCATION DE LA MATAPÉDIA (RECEM)**

ATTENDU que les objectifs poursuivis par le ReCEM rejoignent la mission de la Commission scolaire;

ATTENDU l'historique qui caractérise les relations entre les deux parties;

ATTENDU que l'entente permet au ReCEM d'offrir des ateliers en alphabétisation ou en intégration sociale aux résidents des petites localités de la MRC de la Matapédia.

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Yves Pelletier et résolu unanimement d'entériner l'entente intervenue avec le ReCEM et d'autoriser monsieur Pierre Berthelet, directeur général adjoint, à la signer.

**LES SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT****BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS 2011-2012****C.C. 139-11 APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE LAC-AU-SAUMON**

Il est proposé par madame la commissaire Réjeanne Doiron et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Lac-au-Saumon tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 22 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

**C.C. 140-11 APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE SAINT-VIANNEY**

Il est proposé par madame la commissaire Réjeanne Voyer et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Saint-Vianney tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 20 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

**C.C. 141-11 APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE SAINT-THARCISIUS**

Il est proposé par madame la commissaire Réjeanne Voyer et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Saint-Tharcisius tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 20 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

**C.C. 142-11 APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE VICTOR-CÔTÉ**

Il est proposé par monsieur le commissaire Éric Desgagnés et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Victor-Côté tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 8 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

**C.C. 143-11 APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE CARON**

Il est proposé par monsieur le commissaire Ghislain Michaud et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Caron tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 13 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

**C.C. 144-11 APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE SAINT-LÉON-LE-GRAND**

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Côme Lévesque et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Saint-Léon-le-Grand tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 14 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

**C.C. 145-11 APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE SR-RACHEL-FOURNIER**

Il est proposé par monsieur le commissaire Christian Beaulieu et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Sr-Rachel-Fournier tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 13 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 146-11 **APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE SAINT-DAMASE**

Il est proposé par monsieur le commissaire Christian Beaulieu et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Saint-Damase tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 21 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 147-11 **APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE LA VOLIÈRE**

Il est proposé par monsieur le commissaire Christian Beaulieu et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement La Volière tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 21 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 148-11 **APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE BON-PASTEUR**

Il est proposé par monsieur le commissaire Éric Desgagnés et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Bon-Pasteur tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 13 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 149-11 **APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE SECONDAIRE ARMAND-ST-ONGE**

Il est proposé par monsieur le commissaire Normand Boulianne et résolu d'approuver le budget de l'établissement école Secondaire Armand-St-Onge tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 22 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 150-11 **APPROBATION DU BUDGET DE LA POLYVALENTE FORIMONT**

Il est proposé par monsieur le commissaire Mario Boulanger et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Polyvalente Forimont tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 20 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 151-11 **APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE SAINT-VICTOR**

Il est proposé par madame la commissaire Maryse Desjardins et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Saint-Victor tel qu'il a été adopté par le conseil

d'établissement à sa séance du 7 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 152-11 **APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE SAINT-ROSAIRE**

Il est proposé par monsieur le commissaire Mario Boulanger et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Saint-Rosaire tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 21 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 153-11 **APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE ASSOMPTION**

Il est proposé par monsieur le commissaire Christian Beaulieu et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Assomption tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 7 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 154-11 **APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE SAINTE-MARIE**

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Yves Pelletier et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Sainte-Marie tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 14 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 155-11 **APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE NOËL-FORTIN**

Il est proposé par madame Christine Lévesque et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Noël-Fortin tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 16 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 156-11 **APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE ÉMILE-DUBÉ**

Il est proposé par madame la commissaire Josée Marquis et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Émile-Dubé tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 7 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 157-11 **APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE MGR-ROSS**

Il est proposé par madame la commissaire Sylvie Bernier et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Mgr-Ross tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 6 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 158-11 **APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE MGR-BELZILE**

Il est proposé par madame la commissaire Josée Sirois et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Mgr-Belzile tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 8 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 159-11 **APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE ZÉNON-SOUCY**

Il est proposé par madame la commissaire Jocelyne St-Gelais et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Zénon-Soucy tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 7 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 160-11 **APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE VAL-BRILLANT**

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Côme Lévesque et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Val-Brillant tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 13 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 161-11 **APPROBATION DU BUDGET DE LA POLYVALENTE DE SAYABEC**

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Yves Pelletier et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Polyvalente de Sayabec tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 20 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 162-11 **APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE SAINTE-URSULE**

Il est proposé par monsieur le commissaire Normand Boulianne et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Sainte-Ursule tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 20 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 163-11 **APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE LE MARINIER**

Il est proposé par madame la commissaire Sylvie Bernier et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Le Marinier tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 6 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 164-11 **APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE SAINTE-FÉLICITÉ**

Il est proposé par madame la commissaire Maryse Desjardins et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Sainte-Félicité tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 13 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 165-11 **APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE SAINT-LÉANDRE**

Il est proposé par madame la commissaire Josée Sirois et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Saint-Léandre tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 6 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 166-11 **APPROBATION DU BUDGET DE LA POLYVALENTE DE MATANE**

Il est proposé par madame la commissaire Maud Bernier et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Polyvalente de Matane tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 6 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 167-11 **APPROBATION DU BUDGET DE L'ÉCOLE SAINT-RENÉ-GOUPIL**

Il est proposé par madame la commissaire Josée Marquis et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Saint-René-Goupil tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 16 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 168-11 **APPROBATION DU BUDGET DU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE MATANE**

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Claude Gagné et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Centre d'éducation des adultes de Matane tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 14 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 169-11 **APPROBATION DU BUDGET DU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA VALLÉE**

Il est proposé par monsieur le commissaire Ghislain Michaud et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Centre d'éducation des adultes de la Vallée tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 30 mai 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 170-11 **APPROBATION DU BUDGET DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE MATANE**

Il est proposé par madame la commissaire Maud Bernier et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Centre de formation professionnelle de Matane tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 7 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 171-11 **APPROBATION DU BUDGET DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'AMQUI**

Il est proposé par madame la commissaire Réjeanne Voyer et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Centre de formation professionnelle d'Amqui tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 6 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 172-11 **APPROBATION DU BUDGET DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN FORESTERIE DE L'EST-DU-QUÉBEC**

Il est proposé par monsieur le commissaire Mario Boulanger et résolu unanimement d'approuver le budget de l'établissement Centre de formation professionnelle en foresterie de l'Est-du-Québec tel qu'il a été adopté par le conseil d'établissement à sa séance du 27 juin 2011, lequel budget est conforme aux principes et critères de répartition établis par la Commission scolaire.

C.C. 173-11 **BUDGET DE LA COMMISSION SCOLAIRE 2011-2012**

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.I-13.3), la Commission scolaire des Monts-et-Marées doit adopter et transmettre à la ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2011-2012 ;

ATTENDU QUE la ministre a autorisé la Commission scolaire à adopter un budget dont les dépenses sont supérieures aux revenus ;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 1 891 080 448 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2011-2012 ;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de taxe scolaire est fixé à 0,35 \$/100 \$ d'évaluation ;

ATTENDU QUE ce taux respecte les limites prévues par la Loi, en conséquence :

Il est proposé par monsieur le commissaire Éric Desgagnés et résolu unanimement que :

Le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$ du 100 \$ d'évaluation, et ce, conditionnellement à la publication dans la Gazette officielle et à l'entrée en vigueur du règlement sur le calcul du produit maximal de la taxe scolaire d'ici le 30 juin 2011.

C.C. 174-11 **FRAIS D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES MONTS-ET-MARÉES**

CONSIDÉRANT les annonces du MELS de diminuer nos ressources financières pour les trois prochaines années en n'affectant pas les services aux élèves;

CONSIDÉRANT qu'une analyse de nos dépenses doit être effectuée en lien avec nos ressources financières consenties et reconnues par le MELS;

Il est proposé par madame la commissaire Sylvie Bernier et résolu unanimement qu'un mandat d'analyse des frais d'administration de la Commission scolaire des Monts-et-Marées soit attribué au comité de vérification.

#### **LES SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**

##### **C.C. 175-11 PLAN DES EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN EN ADAPTATION SCOLAIRE 2011-2012**

Il est résolu par madame la commissaire Jocelyne St-Gelais et résolu unanimement d'approuver le plan des effectifs du personnel de soutien en adaptation scolaire 2011-2012 tel que présenté.

#### **LES SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

##### **C.C. 176-11 CONTRAT D'ENTRETIEN EN HYGIÈNE ET SALUBRITÉ À L'ÉCOLE SAINT-ROSAIRE**

Il est proposé par monsieur le commissaire Mario Boulanger et résolu unanimement d'octroyer le contrat d'entretien en hygiène et salubrité à l'école Saint-Rosaire de Causapsal à madame Julie Chiasson pour un montant de 51 625\$ avant taxes et d'autoriser madame France Gagnon, directrice générale, à signer le contrat.

##### **C.C. 177-11 TRAVAUX – MESURE 50690 « MAINTIEN DES BÂTIMENTS 2010-2011 » ÉCOLE VICTOR-CÔTÉ**

Il est proposé par madame la commissaire Réjeanne Doiron et résolu unanimement d'accorder le contrat « Réaménagement du stationnement » à l'école Victor-Côté de Matane à l'entreprise «Les Entreprises A.D. Landry » pour un montant de 56 911,58\$ toutes taxes incluses et d'autoriser la directrice générale, madame France Gagnon à signer les documents nécessaires à cet effet.

##### **C.C. 178-11 TRAVAUX – MESURE 50710 « RÉSORPTION DU DÉFICIT 2010-2011 » ÉCOLE SECONDAIRE ARMAND-ST-ONGE**

Il est proposé par monsieur le commissaire Christian Beaulieu et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale, madame France Gagnon, à accorder et à signer le contrat de réfection des bassins D-6 à D-12 de la toiture de l'école Secondaire Armand-St-Onge à condition que l'offre retenue soit conforme et que le coût des travaux ne dépasse pas le budget plus une majoration maximale de 25%.

##### **C.C. 179-11 CONTRAT – SERVICES ÉCOÉNERGÉTIQUES AVEC ÉCOSYSTEM**

CONSIDÉRANT que la résolution C.C. 61-11 mandate la firme Ecosystem de réaliser une étude de faisabilité détaillée à la suite de la présentation de sa proposition;

CONSIDÉRANT le coût du projet établi dans l'étude détaillée à 5 682 041 \$ incluant des options fonctionnelles importantes

pour 159 564\$ et une provision de 80 000\$ pour adresser des problématiques de confort dans huit (8) bâtiments;

CONSIDÉRANT que les subventions et retours de taxes représentent 2 304 950 \$ pour un montant total à financer de 3 377 091 \$;

CONSIDÉRANT que ladite étude confirme une économie annuelle garantie de 330 236 \$ et que la PRI (période de retour sur l'investissement) est inférieure à 15 ans, tel que prévu dans les règles de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que ces deux conditions, économies annuelles et PRI, étaient essentielles pour assurer la poursuite de la démarche;

CONSIDÉRANT que la CSMM et Ecosystem conviennent de partager les économies annuelles additionnelles à 330 236 \$, s'il y a lieu, dans une proportion de 50% - 50%;

CONSIDÉRANT que la CSMM a obtenu l'avis de l'expert, M. Sebastiano DePani, mandaté dans la résolution C.C. 208-10;

CONSIDÉRANT qu'une demande sera bientôt envoyée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour obtenir une autorisation d'emprunt ainsi qu'une subvention pour aider à couvrir une partie des coûts d'investissement;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire désire établir des partenariats gagnant-gagnant avec les promoteurs des projets de chauffage par biomasse des municipalités de Causapscal, de Sayabec et possiblement avec ceux d'Amqui et de St-Léon-le-Grand si chaque partie atteint ses objectifs;

CONSIDÉRANT les avantages et économies à profiter du présent projet;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Claude Gagné et résolu unanimement que la présidente, madame Céline Lefrançois et la directrice générale, madame France Gagnon, soient autorisées à signer, avec la firme Ecosystem, le contrat de services écoénergétiques dûment accepté par les parties impliquées incluant les demandes additionnelles et les modifications liées à l'éventuelle adhésion de la Commission scolaire des Monts-et-Marées à des projets de chauffage à la biomasse dans les municipalités de Causapscal, Sayabec, Amqui et St-Léon-le-Grand et ce sous réserve de la confirmation de l'autorisation d'emprunt fournie par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

#### **LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

#### **C.C. 180-11 ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTABLISSEMENTS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE CONSULTATION PUBLIQUE**

VU l'article 39 de la Loi sur l'instruction publique précisant que la Commission scolaire établit ses établissements en leur délivrant un acte d'établissement;

CONSIDÉRANT les résultats des consultations publiques qui ont été menées au cours des derniers mois;

CONSIDÉRANT les dernières données d'inscription des élèves dans nos établissements;

CONSIDÉRANT que le document DG-1011-04 présente toutes les informations nécessaires à la délivrance des actes d'établissement.

CONSIDÉRANT qu'une révision pourra être faite en août afin de tenir compte de la validation de la clientèle aux écoles Assomption et Saint-Léandre.

Il est proposé madame la commissaire Maud Bernier et résolu unanimement d'adopter le document DG-1011-04 présentant la liste B des établissements 2011-2012 et autoriser la délivrance des actes d'établissement pour l'année scolaire 2011-2012.

## **INFORMATION**

### **LA DIRECTION GÉNÉRALE**

#### **LETTRE D'INTENTION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES MONTS-ET-MARÉES RELATIVEMENT AU CHAUF- FAGE À LA BIOMASSE À L'INTENTION DES MUNICIPALITÉS PROMOTRICES**

Madame France Gagnon présente succinctement le contenu des deux lettres que les commissaires ont déjà reçues.

### **LES SERVICES ÉDUCATIFS – JEUNES**

#### **CLIENTÈLE SCOLAIRE AU 22 JUIN 2011**

Monsieur Carl Bélanger présente l'état de situation de la clientèle scolaire au 22 juin 2011.

#### **4 ANS VERSUS LE CPE**

Monsieur Carl Bélanger apporte des précisions concernant la règle assouplie par le ministère de la famille pour les enfants de 4 ans qui sont inscrits à l'école pour 2011-2012 versus le CPE (Centre de la petite enfance) et garderies subventionnées et précise également ce que l'on entend par un jour d'occupation.

### **LES SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT**

#### **HORAIRE DU TRANSPORT SCOLAIRE 2011-2012**

Monsieur Sylvain St-Pierre présente les heures d'embarquement et de débarquement des élèves aux établissements pour l'année scolaire 2011-2012.

Les informations demandées des secteurs de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle ont été apportées aux tableaux.

Les heures de l'école Caron et de Sainte-Ursule ont été modifiées suite au dernier CCG, une modification est apportée à l'heure de débarquement, l'heure de début et de fin des cours, ainsi qu'à l'heure d'embarquement.

Monsieur Pierre Berthelet décrit les démarches de validation qui ont été faites auprès des directions de centres au niveau des heures de début et de fin des cours en rapport avec les heures d'embarquement et de débarquement des écoles secondaires de Matane et Amqui.

## **RAPPORTS DES COMITÉS**

### **COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Monsieur Sylvain St-Pierre présente oralement les résultats compilés au 30 mai 2011 en rapport avec l'application de la Loi 100. Monsieur Mario Boulanger présente le rapport de la dernière rencontre du 27 juin 2011.

### **COMITÉ DE PARENTS**

Le procès-verbal de la rencontre tenue le 18 mai 2011 a déjà été transmis. Le rapport des suivis financiers pour 2009-2010 et 2010-2011 a été produit par le comité et est remis à titre informatif suite à la demande de madame Maud Bernier lors de la dernière rencontre.

### **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est soulevée.

### **DIVERS**

#### a) Motions de félicitations

C.C.181-11 Il est proposé par madame Jocelyne St-Gelais et résolu unanimement d'adresser des félicitations à monsieur Dany Bouchard et son équipe pour l'organisation et la réussite du gala Méritas de l'école Zénon-Soucy.

C.C. 182-11 Il est proposé par madame Céline Lefrançois d'adresser des félicitations à l'école du cirque de l'école Victor-Côté.

### **FIN DE LA SÉANCE**

La présidente, madame Céline Lefrançois, met fin à la séance à 22 h 40.



---

Pierre Berthelet,  
Secrétaire général

Copie conforme aux livres des procès verbaux